

Motion déposée par les personnels d'éducation du lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt

pour le CA du 22 novembre 2012

Depuis un courrier de la précédente rectrice aux chefs d'établissement en 2011, les professeurs de lycée se voient imposer une heure de service supplémentaire devant élèves non payée dès lors qu'ils ont plus de 8h devant un groupe de moins de 20 élèves. Rien de neuf depuis 1950 sauf que cette rectrice s'était mis en tête de comptabiliser parmi ces groupes les dédoublements, les TP, les TD, ce qui est contraire aux textes.

Ainsi, dans un contexte d'un gel des salaires depuis 2010, et d'un alourdissement de la charge de travail reconnu par tous, le rectorat de Lille inventait le « bénévolat supplémentaire obligatoire » pour de nombreux enseignants de l'académie. Cette mesure a été, à juste titre, vécue comme une provocation insupportable.

Force est de constater que le changement de recteur, en cette rentrée 2012, n'a non seulement pas amélioré les choses, mais les a même aggravées :

-d'abord, alors que le recteur avait prétexté un manque de moyens pour justifier le maintien de ce « travail gratuit », les établissements ont reçu au cours des vacances de novembre un courriel expliquant que « *les heures ainsi neutralisées restent à disposition des établissements sous forme d'HSE* ». Il y avait donc les moyens financiers de revenir sur ces majorations, contrairement à ce que le recteur a affirmé.

-pire, le rectorat a jugé bon de faire vérifier les services des enseignants au cours des vacances, et a demandé aux établissements d'imposer ces « majorations de service » à de nombreux enseignants supplémentaires. Au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt, par exemple, 9 enseignants supplémentaires ont été informés qu'ils devraient 1 heure de travail gratuit en cette rentrée de novembre.

Par cette attitude déplorable, vécue comme l'imposition de mesures vexatoires dans un contexte de rigueur salariale, le rectorat de Lille prend une lourde responsabilité. En effet, les enseignants n'ont pas l'intention de se laisser imposer du travail gratuit sans réagir : les fortes mobilisations récentes dans les lycées de Lens, Wingles, Denain, Valenciennes, Somain, etc. montrent leur détermination. Il en sera de même lors du rassemblement intersyndical devant le rectorat de Lille le mercredi 28 novembre à 15 heures, rassemblement qui sera assorti d'une demande d'audience auprès du recteur.

Le CA du lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt demande au rectorat de Lille de revenir immédiatement sur les majorations de service qu'il prétend imposer aux enseignants. S'il ne le faisait pas, il prendrait l'entière responsabilité de la désorganisation des établissements que ces mesures provoqueraient.